Feuille de chou
Septembre 2011
Hors Série

AMAPL'ANETH
Veneux-Les Sablons

AMAPL'ANETH

10 ans déjà ! Et après ?

10 ans ! Il ya 10 ans naissait la première Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Aujourd'hui plus de 200 en Ile de France, plus de 1000 dans tout le pays, se sont crées.
C'est une idée simple – un contrat direct entre un producteur et des consommateurs - mais une idée inventive qui donne une solution à une situation complexe - une agriculture industrielle et chimique de plus en plus intensive « hors sol », une activité économique qui ne nourrit plus une grande partie de ses acteurs , des paysans en voie d'extinction, un environnement empoisonné, , des produits sans goût et « mal sains » qui font de longs trajets, une biodiversité agricole qui se réduit, des consommateurs « hors terre »- l'AMAP : « une solution locale à un désordre global » en quelque sorte.
L'engouement pour les produits bio ET équitables, ET pour une relation solidaire et confiante avec les producteurs agricoles, sans intermédiaire, ET pour une convivialité associative porte le mouvement AMAP en lame de fond. Et le mot ET dit bien le lien que fait cette simple idée et sa force.
Et Le mot AMAP résonne plus fort que lui-même ; dans les médias, pour certains politiques.
La solution Amap trace- t-elle une voie pour une autre agriculture, de proximité, propre, durable, de qualité, respectueuse de l'environnement, porteuse d'emplois ? Exemple avec le « Pôle Abiosol » en partenariat avec le « Gab » et « Terre de liens » pour faire pousser « le champ des possibles », une couveuse d'activités agricoles, et avec un premier aboutissement : la ferme de Toussacq !
Alors tout va bien ? Oui… à voir.
10 ans, c'est encore jeune pour un mouvement. Ses groupes de consommateurs et producteurs très divers ne risquent-ils pas de se « perdre » sur un chemin trop rapide ? 10 ans c'est encore un succès fragile : le mouvement pourra –t-il garder son âme et sa substance quand « on » veut réduire son rôle à une simple distribution de paniers ?

Suite page 2

Sommaire ...

- Vademecum de l'AMAP ..... Page 2
- De quoi AMAP est-il le nom ? ..... Page 2
- Terre de Liens ..... Page 2
- Interview de Philippe Soutan... ..... Page 3 à 5
- ABIOSOL... ..... Page 5
- Le champ des possibles... ..... Page 5
- Interview de Fantine ..... Page 6 à 8
- La NEF ..... page 9
- La Charte ..... page 10

Dossier du mois

Inter AMAP Ile de France

AMAPL'ANETH
Feuille de choux trimestriel de l'AMAP
Directrice de publication : Veronique Bertin
Rédaction : Guy Blanès - Alain Blant - Dikran Zakeossian
Maquette : Isabelle Bardin • Crédit photo : I.B. / A.B. / G.B.

Vade-mecum de l'AMAP et de son association

par Dikran Zakeossian

L'AMAP ne représente pas l'association des consommateurs, mais le partenariat (le lien) entre un agriculteur et un groupe, matérialisé par le contrat AMAP. On peut donc distinguer l'AMAP, en tant que lien privilégié entre un agriculteur et un groupe, de l'association, dont tout ou partie des activités est consacrée à la gestion d'une ou de plusieurs AMAP (l'amap de Paul, l'amap de JB…) .

Sur un plan juridique, c'est l'association Alliance Provence qui est détentrice des droits d'utilisation du terme AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Par conventionnement, ces droits sont délégués à l'association "Réseau des AMAP d'IdF" en Ile-de-France. Pour pouvoir l'utiliser, nos associations doivent s'engager à respecter la charte des AMAP et adhérer au réseau des AMAP d'IdF

Les droits et devoirs

L'AMAP (relation agriculteur groupe) renvoie à plusieurs types d'engagements dont :

- des engagements généraux : « vente directe, relation de proximité, convivialité »
- des engagements de la part des consom'acteurs : préfinancement, solidarité et implication
- des engagements côté producteur : qualité et diversité, pédagogie et transparence.

La charte des AMAP décline ces engagements autour de 18 principes plus précis dont : la production à dimension humaine ; Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal, la transparence dans les actes d'achat de production et de transformation, la mise en discussion d'un prix équitable, …

Si l'ensemble de ces principes garantit l'esprit et la cohérence de l'approche AMAP, leur mise en application peut être sujet à interprétation. Que signifie « Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs » dans le contexte actuel ? Où commence et où finit une « production respectueuse de la nature » ?... Ces lignes directrices sont aujourd'hui réinterrogées à la lumière du nouveau contexte et certains principes ont été précisés par les réseaux. A titre d'exemple, le réseau Ile de France, soucieux de clarifier l'exigence environnementale des producteurs propose la lecture suivante du 3ème article de la charte : « tous les paysans en AMAP pratiquent une agriculture de type biologique mais ne sont pas obligatoirement labellisés AB ».

L'association

- A pour devoir de faire respecter l'esprit de la charte ;
- A pour vocation de soutenir ou promouvoir une série d'activités en lien avec son objet : soutenir l'agriculture durable de proximité, sensibiliser aux enjeux agriculture-territoires, appui le commerce solidaire. Au delà de la gestion des contrats et des distributions elle peut s'engager dans un ensemble d'autres activités : échanges avec les écoles, actions de solidarité locales voire internationales, marchés paysans,…
- ne doit pas servir d'intermédiaire pour les transactions entre agriculteurs et consommateurs *(voir Charte page 10)* ■

Suite de la page 1

Mais 10 ans, c'est déjà une expérience, le début d'une histoire ; les questions sont elles exactement les mêmes aujourd'hui qu'au début ?

Alors que le « bio » est accaparé par les « grandes surfaces » en « mal de prix », que le « maintien » de paysans se fait davantage par l'installation de nouvelles générations, que chaque producteur en Amap a besoin de plusieurs groupes de consommateurs pour « vivre », voire d'utiliser d'autres formes de circuit court, et que ces consomm'acteurs veulent plus de produits équitables localement…

Alors que les amap sont encore une « niche » dans une société qui se pose plus que jamais la question de sa sécurité alimentaire...

Alors que se profile la prochaine élection présidentielle, le mouvement a-t-il une exigence à formuler, une proposition à faire, quels que soient les candidats ?

Les questions ne manquent pas pour un mouvement qui veut avoir l'ambition de son utopie. Et un numéro ne suffirait pas ...

Le mouvement s'est organisé autour d'une Charte qui définit les principes de base de l'engagement « amapien », doté d'une marque déposée sur le mot AMAP, et d'une mise en réseau de ses associations : des réseaux locaux (des inter-amap), un Réseau Régional des Amap en Ile de France pour notre région, et un Réseau Inter régional (MIRAMAP). Peut être une réponse ou un début de réponse à toutes ces questions avec Fantine, salariée « chargée d'animation » et Philippe, un des treize administrateurs du Réseau Ile de France.

De quoi AMAP est-il le nom ?

Petit tour de France (très partiel) des AMAP :
saurez-vous deviner le nom le plus usité ? *(réponse au prochain numéro)*

Croque-légumes ● Le panier de la Tour Penchée ● La Crème de Légumes ● Les gastronomes engagés ● MIAM 14 ● Les fanes de Belleville ● Les boulets fermiers ● La coccinelle ● AMAP du ruisseau bleu ● Framboises et Doryphores ● Salade de Fruits ● Pâtes fraiches ● Les Jardins de la Colline ● BIO'rillac ● Les paniers des Saveurs ● Du Bio pour être Santenay're ! ● les Paniers Solidaires ● La main aux paniers ● Les Butineurs ● Parcelle solidaire ● AMAPetite Terre ● Libertaterre ● Prends-en de la graine ● Part de marché ● Graine d'AMAP ● A MA Pousse ● AMAP planète lunairienne ● Just AMAP Porte ● AMAP aux potes ● Amap Reims Ta Salade ● Le jardin du soleil ● Le Vert Solidaire ● Entre 2 prés ● Mon Bio Chou ● Raconte-moi une salade ● Energie Citoyenne ● AMAP du crapaud sonneur ● Amap Tit'cueillette ● Manger Oui mais Mangeons bien ! ■

http://www.terredeliens.org

Les objectifs du mouvement associatif de Terre de liens

Terre de liens propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature, en faisant évoluer le rapport à la propriété foncière, valoriser les dimensions collectives et solidaires pour l'accès à la terre et sa gestion, d'agir, d'aiguillonner, débattre et promouvoir les modes de vie et les pratiques agricoles soutenables pour l'humanité et sa planète.

Le fonctionnement de la Foncière Terre de Liens

La Foncière Terre de Liens est le premier outil financier d'investissement solidaire appliqué à la gestion du foncier et du bâti rural. Il permet de lever l'obstacle du prix du foncier pour installer des paysans et des acteurs qui portent des projets respectueux de l'environnement, et de promouvoir des activités créatrices de liens social dans nos campagnes (voir la charte de Terre de Liens). Juridiquement, la Foncière Terre de Liens est une Société en Commandite par Actions.

Caractéristiques de la Foncière :

Capital au 31 décembre 2009 : 11 000 000 €
Valeur de l'action : 100 €
Nombre d'actionnaires (commanditaires) au 31 décembre 2009 : 4280.
Evaluation annuelle de la valeur de l'action
Pas de distribution de dividendes
75% du capital est destiné à financer l'acquisition et la gestion de biens immobiliers en milieu rural.
Avantages fiscaux Non applicables jusqu'à nouvel ordre.
Durée de placement conseillée : moyen/long terme (5 ans minimum pour bénéficier des réductions fiscales)
Action non cotée et cessible.
Frais de souscription : 3 €par action avec un plancher à 5 €et un plafond à 500 €

La gouvernance de La Foncière

Comme toute SCA, la Foncière Terre de liens est pilotée par son associé commandité qui est le décisionnaire et le garant du bon usage du capital. Le commandité de la Foncière Terre de liens est la SARL Terre de Liens- Gestion, dont les associés majoritaires sont la Société Coopérative Financière **La Nef** et l'association nationale Terre de Liens. ■

Inter-Amap

interview de Philippe Soutan
7 juin 2011 - Veneux-Les Sablons
par Guy Blanès

Philippe, tu es administrateur du Réseau AMAP-IdF, comment es-tu devenu administrateur ?

Je suis militant amapien depuis 6 ans, j'ai été de ceux qui ont fondé la 1ère AMAP dans le sud 77, à Bois-le-Roi. Par le bouche à oreille le groupe s'est créé sans producteur, il s'est appelé « les agapes » et dans l'attente on s'est vus une fois par mois pendant 8 mois. On a démarré nos distributions en 2006 avec Franck HALLEUR et Laurence NORY, respectivement maraîcher et chevrière à Egreville dans l'extrême sud de la Seine-et-Marne. Tous ceux qui étaient dans ce groupe venaient des 4 coins du Sud du département – cela allait du Vaudoué à l'ouest jusqu'à Donnemarie Dontilly à l'est, et du Sud de Nemours au nord à Lésigny…

Cela représentait combien de personnes ?

55 ou 65 adhérents ou quelque chose d'approchant. Mais on s'est vite rendu compte que faire plus de 10 km chaque semaine pour récupérer un panier de légumes était absurde, on se disait aussi avec Guillaume GAUTIER qu'il fallait mutualiser l'information, on a donné forme à INTERAMAPSUD77, groupe et site. L'année d'après se sont créés les groupes AMAP de consommateurs de Fontainebleau, Donnemarie-Dontilly, Nemours et puis Voulx... C'est Shah-Dia RAYAN à l'époque, notre chargée de mission Animation du Réseau, qui m'a dit : « il faut que tu viennes au Bureau ». J'ai botté en touche sur le moment et c'est seulement l'année où Shah-Dia a décidé de partir que je me suis dit « c'est trop con, il faut y aller ».

C'était quand ?

Il y a deux ans, juste avant l'exercice 2010. Je suis rentré comme ça au Réseau.

C'est quoi le conseil d'administration ?

C'est un Collectif. Il est composé cette année de 13 administrateurs élus par l'Assemblée générale annuelle. Sur les 13 administrateurs, il y a 5 paysans et 8 consommateurs qui discutent ensemble de toutes les questions de fond et prennent toutes les décisions relatives à la politique et à la gestion du Réseau. Il y a aussi un Comité de Gestion qui règle les affaires courantes et tout ce qui découle en application des décisions du Collectif, il est composé d'administrateurs : du trésorier, des deux présidents, la secrétaire, de celui qui coordonne les travaux des administrateurs et des 2 chargés des relations avec les salariés. Les réunions du Comité de Gestion sont ouvertes à tous les administrateurs du Réseau, et les réunions du Collectif sont ouvertes, elles, à tout amapien qui le désire…

Quelle est la problématique des AMAP de l'Ile de France à tes yeux? C'est beaucoup de consommateurs et peu de producteurs ?

C'est la problématique la plus visible, et la principale je dirais, oui. Et cela explique assez logiquement les orientations qui sont celles du Réseau.

Tu confirmes que le développement est continuel en Ile de France tant des groupes que des producteurs ?

Oui.

Si je me réfère aux chiffres que vous avez publiés en 2003, il y avait un producteur, en 2008 une soixantaine et aujourd'hui…

C'est assez exponentiel. Il y a aujourd'hui 237 groupes AMAP de consommateurs en Ile-de-France, 45 groupes en projet et 145 producteurs en partenariat AMAP. La progression est toujours à peu près égale au niveau des groupes ; cela se multiplie par 1,5 à 2 d'année en année…

Si on se réfère à la Charte des AMAP, c'est un engagement global : solidarité avec des petits producteur de proximité, produits et bio ou en voie, entraide et participation ?

Global, peut-être pas… Le mouvement AMAP est une proposition de consommation responsable, elle n'est pas la seule proposition de consommation. Mais la proposition d'AMAP-IdF demande, elle, une attitude solidaire du consommateur envers le producteur, et de la part du producteur une transparence sur son travail et la gestion de son exploitation, et de part et d'autre l'entretien de ce lien producteur-consommateur. Quant au bio, même s'il n'est pas stipulé dans la Charte des AMAP (lui préférant in texto la forte idée de confiance entre agriculteur et consommateurs), une de nos assemblées générales d'AMAP-IdF a pourtant choisi et voté le choix du bio, et demande depuis aux producteurs amapiens qui ne seraient pas bio, d'avoir une démarche avérée vers le bio, soutenue par leurs groupes, dans un délai qui n'excède pas trois ans. Ce point est important, il permet à des producteurs conventionnels d'entreprendre en confiance une démarche amapienne, d'effectuer ce passage important que peut être une conversion au bio, avec l'appui et une certaine sécurisation de la part de leurs groupes AMAP de consommateurs partenaires…

"cela se multiplie par 1,5 à 2 d'année en année"

Je reviens sur le rôle des AMAP : il y a aujourd'hui des actions directement de soutien aux producteurs ; le réseau est engagé avec le GAB et Terre de liens pour porter des projets d'installation de nouveaux paysans ou certains en reconversion…

Cette décision d'aide à l'installation s'est prise d'emblée, pratiquement depuis 2005, et s'est concrétisée par un vote en Assemblée générale, mais quoi d'étonnant pour une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ? Depuis, la démarche, de Maintien d'une Agriculture Paysanne à Développement d'une Agriculture Paysanne, s'est confortée par la création du Pôle ABIOSOL avec nos deux partenaires naturels que sont Terre de Liens et le GAB-IdF. Les missions ABIOSOL sont l'accueil, le conseil et la formation aux porteurs de projet rural et agricole ; et l'accueil et le conseil aux collectivités territoriales. Mais il ne faut pas oublier, dans le chapitre aide à l'installation, la création il y a quelques années des Champs des Possibles, notre couveuse d'activités rurales et agricoles qui vole aujourd'hui de ses propres ailes et fait florès : 2 lieux de pédagogie bientôt 3 ; 2 couvées déjà sorties mais 5 à ce jour en cours de test d'activité. Ces bienheureuses inventions – au demeurant de magnifiques outils au service de nos objectifs - ne peuvent cependant pas faire oublier que la tâche de l'aide à l'installation sur notre territoire francilien est bien loin d'être aisé. L'Ile-de-France – ex-grand territoire de maraîchages

- est une région où l'urbanisation et les grandes cultures monopolisent encore hélas les réponses des terres agricoles en devenir.

Et là, je voudrais parler de diversité sur notre territoire d'Ile-de-France. Aujourd'hui, même si l'axe de nos réflexions amapiennes s'est posé jusquelà principalement sur la question maraîchère, de nombreux groupes franciliens depuis quelques temps se posent question sur les spécificités des autres types de productions agricoles partagées en système AMAP (ou considérés comme tels). Ainsi des groupes interamap se sont créés autour de producteurs laitiers, d'arboriculteurs, d'éleveurs-viande, d'apiculteurs, et conviennent que nos contrats AMAP ont besoin sur certaines autres productions d'être plus étudiée, avec leurs producteurs, et plus largement. Il y a quelques années déjà s'était posée la question des céréaliers-boulangers. Un contrat posé sur le simple prépaiement ne devient par essence qu'un contrat d'envie et de consommation s'il n'est accompagné même au-delà de l'indispensable lien avec l'agriculteur, d'une réflexion sur les aléas ou les difficultés spécifiques à ces types de production. On se rend compte que dès qu'on rentre dans une monoculture ou une mono activité, il y a un problème économique très fort avec des productions gourmandes en transport, pour le coup fragilisées et souvent soumises aux filières de distributions.

Cette réflexion au-delà de la considération écologique nous amène à considérer que nos fermes qui s'appuient sur le circuit court et de proximité auraient intérêt à se diversifier, à s'associer, se mutualiser…

Tu es en train de me dire que les AMAP sont en train de participer à la réflexion sur le changement et sur la mise en place d'une nouvelle agriculture ?

Nous ne sommes pas sur l'exploitation d'un système, tu en conviendras, donc de là on peut imaginer – ou plutôt admettre - que notre système est toujours en pleine évolution, dans son expérimentation au quotidien par tous les amapiens et les amapiennes, agriculteurs ou consommateurs, qui composent ce réseau. En tout cas personne lors de notre dernière Assemblée générale annuelle ne s'est étonné quand il s'est agi d'axer nos réflexions et nos travaux, cette année durant, sur quel type d'agriculture conviendrait le mieux au mouvement AMAP…

La notoriété des AMAP est certaine… Sur un sondage réalisé par Libération sur la Bio ces derniers jours, la 2eme question est : « connaissez vous une AMAP près de chez vous ? ». C'est dans l'air du temps ?

L'air du temps, oui, peut-être. Tout cela n'est que du discours extérieur. « Connaissez-vous une AMAP près de chez vous ? »… Dans les AMAP on travaille sur la relation, la relation à l'autre, consommateur pour l'agriculteur, agriculteur pour le consommateur, la relation à la terre, ça objectivise la démarche… Dans le mouvement AMAP, on se remonte les manches et on fait ; c'est un système qui fonctionne parce qu'on est sur la relation, un système qui donne la possibilité à des agriculteurs de gagner bien leur vie et il y a la volonté du Mouvement de se débrouiller tout seul, de pouvoir apporter ses propres solutions pourvu qu'on le laisse simplement vivre ; c'est cela qui fait la notoriété d'une certaine façon des AMAP. On n'a pas vraiment besoin de publicité. Toutes ces manières d'en parler sont des manières de gens qui ne sont pas dedans…

"Dans les AMAP on travaille sur la relation"

Les AMAP sont elles durables? est ce à dire : c'est une solution qui va s'imposer dans l'agriculture française ?

Durable tant que dure la relation. Et plus qu'une solution, c'est une proposition… une alternative qui donne à réfléchir sur les orientations des différentes politiques agricoles, mais c'est du courage qu'il nous faut pour ne pas baisser les bras… Le système amapien est

Abiosol

Le Pôle ABIOSOL est le Pôle d'Accompagnement de projets agricoles BIOlogiques et SOLidaires en Ile de France.

Le PÔLE ABIOSOL est issu de la volonté de trois réseaux franciliens acteurs de l'installation en agriculture biologique de mettre en commun leurs moyens, leurs outils et leurs compétences afin d'assurer un accompagnement optimal des projets des futurs agriculteurs et agricultrices biologiques en Ile de France : le Réseau des AMAP, le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île de France et l'Association Terre de Liens

Abiosol, propose des réunions mensuelles, des rencontres d'agriculteurs bio et visites de leurs ferme, formation « de l'idée au projet », accès aux ressources documentaires du Pôle , mise en pratique des projets avant installation au sein d'une Ferme Couveuse d'activité agricole (ou par parrainage : de 6 mois à 2 ans chez un agriculteur bio, un accompagnement dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé, accompagnement spécifique bio avec les conseillers installation du pôle ABIOSOL , des journées d'échanges de pratiques et de savoirs sur les spécificités de la production en AMAPet une mise en relation avec des groupes d'appui à l'installation. ■

envié, observé, souvent copié dans sa déclinaison économique, mais ce qui est fondamental et bien souvent oublié ou minimisé, c'est que l'homme est responsable de la terre qui le nourrit… Non ?

"Le système amapien est envié, observé, souvent copié"

Certains se sont posé le problème du « panier solidaire » : est ce parce qu'il y a une critique qui est faite aux AMAP d'être réservée « aux bobos » ? Comment faire un panier qui soit accessible à tout le monde ? Comment au sein du réseau s'est posée cette question ?

J'imagine que l'appel à solidarité paysanne dans une société où la précarité peut nous tomber dessus sans crier gare ravive - s'il en faut - notre envie de solidarité sociale. Mais personnellement depuis que je suis dans les AMAP, j'ai toujours connu cette recherche du « panier solidaire ». Le fait de rendre le panier accessible à tous est un vrai horizon. Cette envie a été vive dans les années 2007 ; on avait créé un groupe de réflexion au réseau avec des amapiens d'Ile-de-France et des représentants d'ATD-Quart-Monde et du Secours Populaire, la réflexion avait été très intéressante… mais cela reste difficile.

Pour nous la solidarité c'est d'abord avec les producteurs mais elle devrait pouvoir fonctionner aussi avec la population. Il y a des groupes qui font des choses remarquables, par ex les groupes du 18ème avec le Secours populaire ou le 13 ème avec ATD-Quart-Monde, différents essais dans le 77 avec certaines communes et leur CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales), aussi « Les patates douz » à Paris qui appliquent un système pour que les amapiens volontaires paient leur panier au prorata de ce qu'ils gagnent. Sans oublier les Lilas dont l'objectif solidaire est mis en avant et dirige en grande partie la destinée de leur groupe. Mais la solidarité sociale ne doit en aucun cas occulter la solidarité paysanne, même et surtout pour les bénéficiaires de ces paniers solidaires.

Les choses avancent doucement mais le premier frémissement de résultat fera à n'en pas douter des petits dans le Réseau…

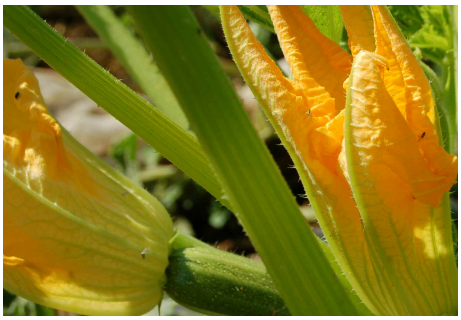

A mon sens il faut quand même assumer le fait que c'est un privilège d'accéder au panier de légumes sains mais se dire que plus on développera ce système, plus la bonne alimentation sera abordable, plus de gens y auront accès. Quand on s'engage vis-à-vis d'un producteur, rester conscient de l'importance de cet engagement. L'idée de bien se nourrir, mais aussi redonner aux gens conscience de la terre et du lien à la terre qu'on a perdu. Il y a plein de groupes AMAP de consommateurs qui ne font pas que du partage de récolte ou des coups de main sur l'exploitation ; ils organisent des ateliers cuisine ouverts sur les communes sur lesquelles ils sont implantés. Ce sont des actions importantes. Elles légitiment pour le coup les AMAP au sein des collectivités dans des domaines aussi importants que l'Alimentation, l'Action Citoyenne, l'Agriculture.

Un autre aspect des AMAP concerne ce qu'on appelle la « cagnotte solidaire ». Etant donné le nombre d'amapiens en Ile de France comment peut s'envisager une solidarité financière ?

Pour ce qui est des prêts aux agriculteurs, le réseau s'est beaucoup investi, Sarah DELECOURT travaille depuis l'année dernière sur la question, et devrait bientôt nous offrir un retour de ses réflexions et ses contacts. C'est une démarche que nous avons entreprise à la réflexion du MIRAMAP sur les prêts aux agriculteurs. Sarah a envisagé notamment que ces fonds pouvaient se développer au niveau des inter-amap, au niveau territorial, mais son étude devrait nous permettre de faire le tour déjà aussi de tout ce qui est possible, et la réflexion n'est pas finie. Ces choses sont assez complexes à mettre en place, j'ai bon espoir que Sarah puisse venir prochainement avec Fantine à INTERAMAP-SUD77 et sur les autres interamap pour nous en parler…

Est-ce que les Amap ont concernés par la question des cantines scolaires : la fourniture de produits bios par des producteurs locaux aux cantines gérées par les collectivités locales ?

On ne peut pas être contre le développement du bio à l'école et plus largement dans la restauration collective, mais les deux types d'exploitation que ces échanges exigent pour une administration ou un groupe AMAP de consommateurs, sont quand même structurellement différents. Economiquement les collectivités territoriales ne se comportent pas comme des groupes AMAP de consommateurs ; le paiement d'une mission établie et accomplie à 30 ou 60 jours est incompatible au prépaiement amapien… et qu'en est-il du lien ? Puis avec une collectivité territoriale il y a l'incontournable cahier des charges, des exigences telles que ce n'est pas le même type de gestion économique. Pour un paysan intéressé par la restauration collective, probablement il travaillera sur moins de variétés et sur du plein champ… Les décisions et les mobilisations sur ces marchés appartiennent à nos partenaires agriculteurs mais c'est un peu le grand écart à mon avis.

J'ai senti une préoccupation sur l'identité des AMAP ; est ce qu'il y a danger de dévoiement tant du côté producteur que consommateurs ? et est ce un danger important à tes yeux ?

Pour moi c'est la pérennité du mouvement qui est en cause. Les agriculteurs qui jouent à fond les principes de la Charte et le principe de partage de récolte peuvent témoigner qu'ils s'y retrouvent et que l'échange est clair avec le groupe… A partir du moment où l'on ne picore dans la Charte que les aspects qui nous intéressent, on revient vers une attitude consumériste, on dénature le contrat, on n'est plus du tout dans le lien, on utilise le système.

«La Charte est claire pour qui veut la comprendre...»

La Charte est claire pour qui veut bien la comprendre. Le terme AMAP est une marque déposée qu'il n'est juridiquement pas possi-

Tester... grâce à la couveuse des Champs des possibles

Pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer, le Réseau des AMAP Île-de-France a créé Les Champs des possibles.

Il s'agit d'une couveuse d'activités rurales et agricoles, à l'image des couveuses d'entreprise.

La couveuse permet à des agriculteurs débutants de se former et de tester leurs produits grâce à la commercialisation de leur produits dans le réseau des AMAP.

La couveuse Les Champs des possibles s'inscrit dans le Pôle Abiosol qui accompagne le jeune agriculteur dans son installation : formation, mise en réseau avec des agriculteurs bio, conseil sur le financement, accompagnement post-installation... Couvés, les agriculteurs débutants le sont, par leurs aînés mais aussi par le réseau de solidarité qui est tissé à travers le Pôle Abiosol. ■

ble de dévoyer. Quand la DGCCRF* décrypte notre charte prouvant qu'elle n'est pas si compliquée, elle vérifie que dans notre manière de faire nos échanges s'effectuent tels qu'ils sont décrits dans notre Charte.

Donc le contrôle se fait par l'extérieur ?

Le contrôle vient par l'extérieur, comme tous les contrôles. Mais quand l'un d'entre nous ne respecte pas nos engagements, groupe ou paysan, il met en danger le Mouvement. Si ce système devait être mis à l'index, cela pourrait mettre nos paysans dans une difficulté énorme. Et cela n'est pas acceptable.

Ce sont donc les difficultés avec la DGCCRF qui ont permis de mieux préciser les fondements des AMAP, par exemple sur la circulation de l'argent : la distribution ne devant pas être un lieu d'échange monétaire ?

Oui et non. Face à un contrôle on est toujours plus ou moins dans une schématisation, mais c'est surtout la personne contrôlée qui a parfois besoin de repères plus clairs. Et quand on est en défaut est-ce par ignorance, manque de vigilance ou autre chose ? C'est sûr que ceux qui sont vigilants et respectueux de l'engagement dans la Charte ont moins besoin de se rassurer avec des pitch du genre « pas d'échange d'argent sur les lieux de distribution ». C'est l'esprit des choses qui compte… Tu ne peux pas prendre un petit bout du système, prendre ce qui t'arrange et laisser le reste.

C'est l'ensemble de la Charte qu'il faut prendre : tout est en cohérence pour toi ? est ce que tu pourrais la résumer ?

La cohérence pour l'avoir ou la voir, il faut la vouloir. Il y a probablement des choses qui évolueront dans l'avenir mais cela ne pourra se faire que sur l'axe du Maintien d'une Agriculture Paysanne, et de son développement bien sûr, c'est-à-dire dans l'intérêt de nos paysans… Pour moi sinon, ce qui résume le mieux notre système c'est un contrat solidaire entre une ferme et un groupe de consommateurs le plus en proximité possible.

«c'est un contrat solidaire entre une ferme et un groupe de consommateurs...»

Qu'est ce qui freine particulièrement le développement des AMAP ?

D'une certaine façon c'est la démarche elle-même qui freine.

Que l'on soit producteur agriculteur ou consommateur citoyen la démarche amapienne n'est ni facile ni évidente. Et pour l'un comme pour l'autre la démarche n'a de sens que si on l'emprunte et la partage consciemment et respectueusement. Hors de l'envie. Hors de l'urgence. Hors de tout phénomène de mode.

C'est un système d'échange qui ne peut fonctionner que sur la confiance et l'équité. Si l'un des deux protagonistes (agri ou conso) prend le pas sur l'autre, utilise plus l'autre qu'il ne lui apporte, on sort de l'entente, on sort du système.

Et ce n'est évident ni pour l'un ni pour l'autre. D'un côté le consommateur doit réviser – voire abandonner – ses réflexes consuméristes, on est dans un système solidaire et équitable. L'argent versé ne rend pas client-roi et les échanges se posent équitablement, sans marchandage ni avantage. De l'autre, le paysan nourrit son alter conso comme il nourrit le lien avec lui, et pour cela il doit à son alter conso une totale transparence dans sa démarche, la récolte prépayée amène au partage de récolte, ce qu'il produit - depuis et sur ses accords avec ses alterconsommateurs amapiens - appartient à ses alter-consommateurs amapiens et les distributions qu'il fournit ne sont donc ponctuellement que de justes partages de récolte.

L'équilibre tient dans le fait que le consommateur donne équitablement à son alter partenaire paysan les moyens de vivre de son travail tout en absorbant les aléas et ses conséquences alors que le paysan dans le juste retour des choses nourrit son alter-consommateur dans le respect de la terre et de l'humain de légumes sains, de saison, et de communications sur son travail et ses difficultés…

Ce qui freine le mouvement des AMAP c'est qu'en fait ce sont nos mentalités que nous faisons évoluer, et que ça prend du temps de faire évoluer les mentalités, plus qu'il n'en faut à des légumes pour arriver à maturité…

Pour toi, la pérennité du mouvement AMAP passe nécessairement par ce contrôle collectif, auto-contrôle ou est-ce plutôt d'affronter les problématiques à l'ordre du jour ?

J'ai plutôt confiance dans le mouvement. L'aspect contrôle est défini par l'Etat sur un axe de défense des consommateurs. C'est parfois rasoir les organes de régulation, mais il ne faut pas oublier qu'à la base, ce sont nos objectifs, ceux que nous avons choisis et que nous défendons, qui sont décortiqués et surveillés par les administrations. On a encore beaucoup à communiquer sur le fait qu'on est un mouvement responsable. La responsabilité d'un réseau passe aussi par la responsabilité de chaque personne qui le compose, donc à respecter ce pour quoi chacun s'est engagé. Mais surtout dans nos objectifs la responsabilité est une des données de nos échanges et de notre projection, donc une donnée indispensable. L'auto-évaluation au travers notre SPG (Système Participatif de Garantie) est une des manifestations de cette Responsabilité.

Combien tu estimes le nombre de personnes touchées par les AMAP ?

On parle de 10000 familles, entre 10000 et 14000 adhérents en IDF. Mais une étude plus précise établie par Fantine dernièrement sortait un total de 13 950 foyers adhérents de groupes en AMAP, mais ces chiffres s'appuyaient sur seuls 80% des groupes franciliens. En gros, si on considère qu'un foyer adhérent est composé lui-même de trois personnes, on peut dire que pas loin de 50000 personnes en Ile-de-France portent le mouvement AMAP…

Qui sont dans cette utopie concrète ?

Oui. Ce n'est pas grand chose – je te l'accorde - mais à la fois beaucoup aimerait le faire. Ce n'est pas le poids des 50000 personnes qui compte dans cette utopie concrète (ou cette réalité de rêve), mais c'est le poids de tous ceux qui vou-

draient s'y compter.

Gérer un réseau d'AMAP, c'est quelque chose de particulier, c'est différent de gérer une entreprise ou une association ?

Gérer le Réseau AMAP-IdF est une affaire collective dont l'intérêt est moral. Cela dit tout… En fait, gérer collectivement le Réseau AMAP-IdF c'est une mécanique énorme, on se rend compte que d'abord on est sollicités dans des domaines étonnants et du coup une des choses à gérer c'est de redéfinir ce qui nous concerne réellement. C'est un casse-tête pour les 13 administrateurs du collectif pour être présent aux endroits où il nous semble que c'est important. C'est un crève-coeur quand personne ne peut y aller. Tout ce travail de représentation et de commission pourrait – je pense - être géré par quelque chose de plus large que le collectif. Le collectif est élu pour assurer l'axe politique du réseau, mais l'avancée, la réflexion, la pérennité du mouvement tient à tous ceux qui composent le réseau. Toi. Nous. Vous… ■

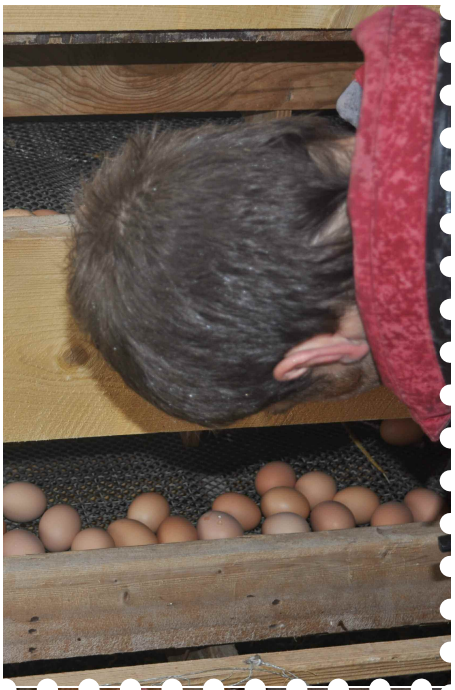

interview de Fantine Olivier

12 mai 2011 - Paris

par Guy Blanès

GB : Tu es employée par l' Amap Ile De France en tant que « chargée d'animation du Réseau» . Tu occupes ce poste depuis longtemps ?

Depuis octobre, ça fait un peu plus de 6 mois.

Pourquoi as tu choisi ce poste ?

Les Amap, je connais depuis 5 ans. Je suis arrivée sur cette thématique après un voyage au Pérou.

Aussi bizarre que ça puisse paraître, j'ai étudié les relations internationales à « Sciences Po » Lyon et j'avais un stage à faire. J'ai choisi de le faire à l'étranger, j'étais déjà sensibilisée aux questions agricoles à travers les problématiques du commerce équitable. Je suis allée au Pérou où j'ai travaillé avec des communautés Quetchua sur la revalorisation des plantes médicinales et des pratiques culturelles associées à ces plantes. Dans le cadre de ce stage, j'ai beaucoup appris des femmes que j'ai côtoyées, beaucoup plus que ce que j'ai pu leur apporter ! J'ai aussi rencontré des agronomes qui travaillaient sur la réintroduction de variétés natives de pommes de terre et sur l'association de cultures. A cette époque, je voulais travailler dans l'« aide au développement », construire des choses plus pérennes, avec les « petits » agriculteurs du sud.

"mais en France, c'est quoi la situation ? il y a des choses à faire aussi..."

En revenant sur les bancs de la fac, j'avais encore un an d'études à faire pour obtenir mon diplôme d'institut d'études politiques, j'ai cherché un stage à faire en parallèle, pas obligatoire. Je me suis dit : "mais en France, c'est quoi la situation ? il y a des choses à faire aussi ! Des « petits » paysans, il y en a aussi, il ne faut pas opposer agriculture européenne et agriculture du Sud. Il y a au sein même de l'Europe, plusieurs types d'agriculture…C'est comme ça que j'ai découvert les Amap. J'ai fait un stage de sept à juin à raison de 3 jours par semaine pour le réseau régional de Rhône Alpes. A l'époque, il n'y avait qu'un salarié, ils sont 6 aujourd'hui ! Je l'ai aidé sur le site internet, à créer plusieurs partenariats. Ça m'a ouvert les yeux , j'ai appris à connaître le monde agricole en France, son histoire, ça a été vraiment formateur à plus d'un titre pour moi ! Du côté de ma formation, je me suis plus spécialisée sur le développement agricole durable, avec cette volonté de travailler sur les circuits courts alimentaires. J'ai fait un « master 2 » au cours duquel j'ai fait un stage sur l'introduction de produits locaux dans les cantines. J'ai ensuite trouvé un 1er poste pour un projet de recherche sur les circuits courts alimentaires, avec des sociologues, des géographes et des chercheurs en gestion et marketing ; j'ai fait ça pendant 2 ans. Mais je voulais venir sur Paris car mon ami y vivait ; cette offre d'emploi est parue au moment où mon contrat se terminait.

Peux-tu resituer au niveau des dates ?

J'ai été diplômée de sciences po en juillet 2007, j'ai fait mon stage sur les cantines d'avril 2008 à septembre 2008. J'ai travaillé pour le projet de recherche d'octobre 2008 à octobre 2010 et je suis au réseau Amap Ile De France depuis octobre 2010. Un vrai lien s'est fait entre toutes ces expériences, je vois un vrai chemin, une vraie cohérence entre tout ça alors que ce n'était pas prévu, et qu'il ya aussi une part de hasard.

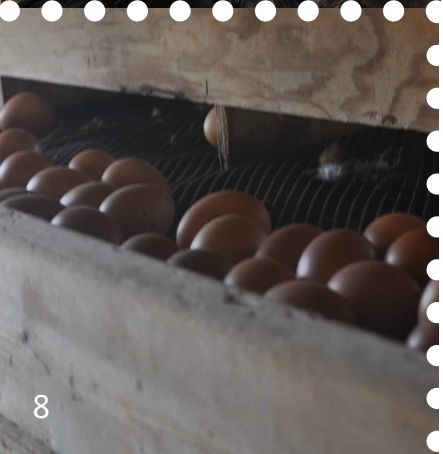

Donc, tu es bien dans ce poste ?

Oui, après je découvre la région parisienne et la vie à Paris, ce qui n'est pas forcément le plus évident !

Peux-tu préciser quel est ton travail d'animatrice au sein des Amap IDF ?

Mon travail c'est d'accompagner les groupes de consommateurs et les producteurs.

L'idée de départ c'est de mettre à plat les principes des Amap avec les gens qui souhaitent s'engager pour être sûr qu'ils partent bien sur la bonne idée.

Donc on fait des soirées mensuelles pour les groupes de consommateurs qui veulent créer des Amap. Pour les producteurs, on ne fait pas encore de soirées collectives. On y réfléchit car on se rend compte qu'il y a un vrai manque. Pour eux, je fais plutôt des visites de fermes, accompagnée d'un producteur en AMAP, pour voir avec eux comment ils fonctionnent .

Dans un 2ème temps, c'est mon boulot de voir s'ils sont prêts : je les mets en relation, les uns avec les autres, pour essayer de monter des partenariats cohérents. Cela prend du temps car je ne vais pas mettre en relation un producteur avec un groupe qui veut rester à 30 « paniers » alors qu'il lui en faut 100 ! Et il y a des groupes qui veulent plutôt un jeune producteur qui s'installe, d'autres un producteur déjà rôdé... Une fois que j'ai mis en route cette relation, je les laisse se débrouiller entre eux. Mais je reste toujours présente pour répondre aux questions.

Une de mes missions c'est de connaître le réseau pour les administrateurs régionaux – nous, les salariées, sommes un peu leurs yeux et leurs oreilles. C'est important pour les administrateurs de savoir ce qui se passe au niveau local, et même d'alimenter la réflexion du réseau régional. Même si les groupes le font eux-mêmes, je peux participer à ça.

Après, comme autre action, il y a le fait de créer des inter-Amap, de les lancer et les animer.

Que représentent les inter-Amap ?

J'estime que c'est un échelon très important pour l'animation du réseau régional. Mon poste porte sur l'animation du réseau. En revenant au son sens 1er du terme de « réseau » : Réseau vient de rets qui signifie filet en latin. J'aime bien cette image du filet car on voit des fils, des liens, des nœuds, sachant que les nœuds pour moi ce sont les groupes de consom'acteurs et les producteurs et tous les liens qu'on peut tisser. Je retiens l'idée que c'est vraiment le partenariat entre les groupes et les producteurs qui est intéressant dans l'Amap. Les liens ce sont les échanges, qui tissent le réseau.

Si on décline en termes d'actions, il y a l'idée de constituer ces nœuds, aider les groupes à se créer. Pour l'instant, je m'appuie beaucoup sur les choses mises en place. Il ne s'agit pas de balayer d'un revers de main ce qui a été mis en place depuis que le réseau existe ! Ce n'est pas mon tempérament. Je suis encore beaucoup en observation, en appropriation de ce qui a été fait auparavant. Je suis dans une phase d'évaluation un peu longue mais je me dis qu'il me faut au moins un an pour réussir à avoir du recul.

Après, je vois plutôt mon rôle : une manière de réfléchir à comment aller plus loin , comment faire pour que les choses avancent ? Que ce soit dans les inter-Amap géographiques, ou dans les inter- Amap autour de producteurs, qui vont se lancer dans les semaines à venir

Inter- Amap autour de producteurs, c'est une nécessité qui a été ressentie par les Amap !?

Oui, c'est ça : du coup, je ne l'impose pas. Si je vois qu'un producteur a plusieurs groupes, je lance l'idée et si je trouve quelqu'un de réactif, je lui donne les contacts des autres groupes pour que lui avance l'idée ... Mon rôle, c'est vraiment de m'appuyer sur les envies et les besoins des adhérents, producteurs et consommateurs, pour leur donner les moyens d'avancer en leur donnant des outils, que ce soit en terme juridique - c'est à moi d'aller chercher l'info- ou que ce soit en terme -"là on est coincé, on sait pas trop comment t il faut faire..." et les mettre en relation avec les personnes qui pourraient leur répondre ou leur apporter des exemples, du recul...

"Réseau vient de rets qui signifie filet en latin"

Il est question de SPG, le Système Participatif de Garantie. Quel est l'intérêt pour les amapiens de participer à un tel système ?

L'idée, c'est de participer à la pérennisation du mouvement des Amap car on se rend compte aujourd'hui que le concept peut être de plus en plus dévoyé. certains producteurs se disent en Amap mais s'éloignent des valeurs fondamentales . Il y a la charte mais elle peut être interprétée de différentes manières. Le SPG, c'est un outil pour permettre aux groupes d'être toujours en questionnement, de construire la transparence entre producteur et consommateurs ; mon rôle c'est aussi de dédramatiser le fait de poser des questions - si les gens sont sympa, tu ne poses pas les questions qui gênent même si on est consommateur et qu'on n'y connaît rien à l'agriculture, on a le droit de poser des questions "Pourquoi tu désherbes comme cela et pas comme ceci », .

C'est aussi cela la richesse du partenariat Amap. Le producteur explique non pas pour être jugé mais pour accompagner les consom'acteurs dans une logique de formation, dans une démarhce d'éducation populaire, c'est-à-dire en partant de l'idée que tout le monde peut apprendre de tout le monde. C'est une dynamique que le SPG peut insuffler. Ce n'est pas un questionnaire avec une grille de contrôle. On n'est pas dans une logique de gendarmes, mais plutôt dans une logique de mise en question des pratiques.

Tu as parlé de l'aide aux producteurs. Les Amap sont en train de jouer un rôle d'aide à l'installation de producteurs ?

On se rend compte aujourd'hui qu'il y a 2 types de sollicitations : les producteurs qui sont déjà en Amap et qui veulent un groupe en plus ; alors se pose la question du nombre de groupes et de la taille de la ferme. Et là ça fait écho au projet politique du réseau, et à la démarche du SPG.

Et puis il y a tous ceux qui s'installent ou développent un atelier de maraîchage sur leur ferme, qui faisaient autre chose et qui se mettent à faire du maraîchage bio car ils savent qu'il y a une demande. Et ce n'est pas anodin si le réseau depuis 2008 travaille sur l'installation d'agriculteurs avec Sylvain* au départ, puis désormais avec Astrid qui est arrivée en même temps que moi au Réseau. Le travail de Sylvain a donné naissance à la couveuse d'activités agricoles « Les champ des possibles » .

"Les Amap sont vraiment un levier qui fait que des gens passent à l'installation"

Les Amap sont vraiment un levier qui fait que des gens passent à l'installation. Et ce qui est rigolo, c'est qu'on se rend compte que sur la dernière fournée de porteurs de projets agricoles qu'on a accompagnés, il y a un certain nombre d'anciens amapiens qui s'installent en Amap. Ils ont vu l'intérêt des Amap côté consommateurs, et ça les a aussi un peu encouragé à s'installer, à passer de l'autre côté, du côté des producteurs.

Les Amap sont dans un développement positif ?

Carrément. Dans les « soirées créateurs », il y a une dizaine de personnes présentes à chaque fois, ça varie entre 7 et 15, ce qui représente 3 ou 4 groupes qui vont être concrétisés et du coup, depuis 3 ou 4 ans, on est sur une création de 30 nouveaux groupes chaque année, qui trouvent un partenariat. Pour l'instant, ça ne faiblit pas. Certains groupes se créent sur un an car ils veulent prendre le temps de se connaître, de construire leur projet associatif, et que le partenariat Amap est une activité parmi d'autres. D'autres partenariats AMAP sont plus rapides à se mettre en place, ça dépend.

Il y a des Amap qui périclitent ? qui s'arrêtent ?

Oui, certaines s'arrêtent faute d'énergie, de forces actives au sein du groupe ou parce que les personnes qui portent le projet s'en vont, et qu'il n'y a personne pour prendre la relève. Donc l'association meure. Certaines s'arrêtent car le partenariat avec le producteur ne se passe pas bien. Mais il y en a assez peu, quelques exemples isolés qui se comptent sur les doigts de la main. D'autres ne meurent pas mais s'endorment car une fois qu'ils ont trouvé leur maraîcher ou leur producteur arboricole et leur producteur de produits, les amapiens ronronnent doucement sans se poser de questions sur leur fonctionnement, sans faire de projection. L'idée des inter-Amap, c'est aussi de leur faire prendre conscience de la diversité des groupes.

A propos de la diversification, on se rend compte qu'il y a des groupes qui veulent tous les produits : des légumes, des produits laitiers, puis assez rapidement du miel, du pain, de la viande etc. Pourquoi pas ? Si ça participe de la diversification de l'agriculture de l'Ile de France ! Sauf que les groupes sont énormément sollicités, et que certains acceptent des éleveurs de l'Allier ou de l'Auvergne... J'en discutais avec les gens : ils disent " *Les adhérents se lassent quand il n'y a pas de diversité.*" Comme si le besoin de la nouveauté ne passait que par de nouveaux produits ; tu vois, c'est comme dans la société de consommation ; on créé de la nouveauté !

On peut peut-être l'interpréter autrement : le désir d'élargir au maximum sa consommation, de passer vraiment à une alimentation saine, diversifiée et surtout la plus large possible ?

Oui, bien sûr, mais je pense que la volonté des amapiens – producteurs et consommateurs – doit être avant tout de changer le visage de l'agriculture d'Ile-de-France , en participant à l'installation de paysans pratiquant des productions différentes, voire en participant à l'installation de fermes diversifiées. Du coup, cela demande plus de temps et de patience pour construire des alternatives pérennes.

Y a-t-il beaucoup d'inter-Amap ?

L'inter-Amap sud de Paris, petite ceinture sud, sud Seine & Marne, nord Essonne. Sachant que pour l'instant il y en a une autre qui va se créer et se rencontrer en juin dans les Yvelines, une dans le sud 92 qui se rencontre début juin, une autre qui va se créer sur le nord de Paris, et qui va se retrouver à la fête des Amap le 22 mai. En fait c'est parce qu'il y a des gens qui veulent les porter au niveau local que je mets en place la logistique : trouver les adresses mail, un lieu et une date et après ça ... Ça sera la 1ère fois que j'assisterai aux lancements d'inter-Amap car certaines existaient avant que je sois là, ou avaient été lancées par Sha-Dia *, notamment celle de Paris Centre Sud, où la 1ère réunion a eu lieu en octobre quand je suis arrivée. Celle des Yvelines a été lancée par des Amap du nord ouest de l'Essonne, pour s'ouvrir sur ce territoire, car au début il y avait une inter-Amap Essonne, mais ils se sont rendu compte que ce n'était pas forcément sur les même problématiques territoriales. Du coup on a décidé, à la dernière rencontre, de se scinder en 2.

- *Sha-Dia Rayan est l'ancienne chargée de mission « animation réseau »*
- *Sylvain Pechoux est l'ancien chargé de « l'installation agricole » ; il est en charge aujourd'hui du « champ des possibles » ; il est remplacé par Astrid à ce poste à l'Amap Ile de France.* ■

Sauver le producteur de fromage de chèvre

Le producteur de fromage de chèvre de l'AMAP des Jardins de Cérès, Philippe Boscardin, se trouve actuellement en passe d'être expulsé de son logement, et il est à la recherche d'une solution qui lui permette de reloger sa famille et d'accueillir ses chèvres (environ 50). Il a trouvé une exploitation à vendre, près de Montargis (45), qui correspond parfaitement à son besoin mais les fonds manquent pour mener le projet à bien. L'urgence de la situation ne permet pas d'avoir recours à Terres de Liens.

C'est pourquoi, un certain nombre de membres de Cérès a décidé d'aider Philippe Boscardin dans son projet, via la création d'une SCI, sur le modèle de Terres Fertiles.

(http://terresfertiles-idf.org)

Marion Mahérault

SCI "Les chèvres de Gabveau"

Bernadette Vignot
boscardin.vignot@free.fr
tel : 06-12-09-89-33
Marion Mahérault :
marion_maherault@yahoo.fr
tel : 06-08-21-19-76

La NEF : l'alter-coopérative financière

La Société financière de la Nef est une coopérative de finances solidaires. Depuis sa création en 1988, elle exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.

L'épargne collectée sur des comptes de dépôts à terme ou sur des comptes courants est déposée par des particuliers, des associations et des entreprises. Toute personne physique ou morale désireuse de donner un sens à son argent peut ouvrir un compte à la Nef.

Les financements accordés par la Société financière de la Nef permettent de soutenir la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale et environnementale.

Aujourd'hui, 26 000 sociétaires ont choisi d'exercer leur responsabilité sur leur argent en déposant leur épargne ou en souscrivant un prêt auprès de la Nef. Et chaque mois, ce sont plus de 200 nouveaux sociétaires qui franchissent le pas, porteurs d'une volonté de changement sur l'organisation économique et sociale de notre monde. ■

Une charte...

■ Principes de référence d'alliance provence

L'Association Alliance Provence est détentrice des droits d'utilisation du terme AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) auprès de l'INPI sous le n° 03 3 239 886, enregistrés le 4/8/2003.
Par conventionnement, ces droits sont délégués à l'association "Réseau des AMAP d'IdF" pour la région Ile-de-France.

■ Définition générale des AMAP

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.
Elle réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des AMAP.

Des principes à respecter...

■ Les 18 principes fondateurs :

1. La référence à la charte de l'agriculture paysanne pour chaque producteur

2. Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage

3. Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse, gestion économique de l'eau …

[Note : tous les paysans en AMAP pratique une agriculture de type biologique mais ne sont pas obligatoirement labellisés AB. Vous pouvez connaître le détails encliquant sur la fiche de chaque producteur.]

4. Une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale

5. L'appui à l'agriculture paysanne locale

6. La solidarité et des liens actifs avec tous les acteurs locaux oeuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire

7. Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire

8. La recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles

9. L'accompagnement du producteur à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de ses choix

10. La proximité du producteur et des consommateurs : elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateurs

11. Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs

12. La formalisation et le respect des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs

13. Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs

14. La définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteur et consommateurs

15. Une information fréquente du consommateur sur les produits

16. La solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production

17. Une participation active des consommateurs à l'AMAP favorisée notamment par la responsabilisation du maximum d'adhérents

18. Une sensibilisation des adhérents de l'AMAP aux particularités de l'agriculture paysanne ■

...Et des engagements

■ Les engagements des producteurs et des consommateurs à travers le partenariat

Producteurs et consommateurs s'engagent à travers un partenariat d'oeuvrer pour le respect de la charte dans une démarche de progrès, notamment à travers une évaluation de leurs pratiques respectives.

■ Les engagements des producteurs

· **Un engagement économique** : fourniture périodique de produits frais et de saison, sains et diversifiés ; partage de la récolte ; mise en oeuvre des moyens de production visant à assurer la distribution régulière de leurs produits.
· **Un engagement éthique :** respect de la charte des AMAP à travers un contrat d'engagement fixé entre les producteurs et les consommateurs, notamment en terme de pratiques agricoles ; transparence sur la vie de la ferme.
· **Un engagement social** : présence sur le lieu de distribution, création de liens avec les consommateurs, pédagogie concernant le travail de la ferme, organisation des visites de ferme, prise en compte des remarques des amapiens.

■ Les engagements des consommateurs

· **Un engagement financier** : achat à l'avance d'une partie de la récolte du producteur sur une période donnée à un coût équitable.
· **Un engagement solidaire** : partage avec l'agriculteur des risques liés à son activité (intempéries, parasites…).
· **Un engagement éthique** : respect de la charte des AMAP.
· **Un engagement associatif** : participation à la vie de l'AMAP (distribution, communication, animation…), respect des modes de fonctionnement de l'AMAP (venir chercher son panier dans les créneaux horaires spécifiés…).

http://miramap.org/